

Hygiène du travail.—Les services qui ont pour but de parer aux accidents, de lutter contre les maladies professionnelles et de maintenir la santé des employés intéressent les ministères provinciaux de la santé, les ministères du travail, les commissions des accidents du travail et les chefs d'entreprises. Les conditions de travail sont réglementées par des organismes provinciaux qui, d'autre part, offrent à l'industrie des services d'enseignement et de consultation. Toutes les provinces ont adopté des lois (lois sur le travail d'usines, lois sur les ateliers, lois sur les mines, lois sur la réparation des accidents de travail) qui fixent les normes de sécurité sanitaire que les employeurs doivent appliquer. La plupart des provinces entretiennent des laboratoires d'hygiène du milieu, qui étudient les problèmes d'hygiène industrielle, tels les effets sur les travailleurs du bruit et de l'air ambiant.

Lutte contre les maladies contagieuses.—Cinq ministères provinciaux de la santé ont des divisions distinctes chargées de la lutte contre les maladies contagieuses et dirigées par des épidémiologistes à plein temps; dans les autres provinces, ces fonctions sont remplies par d'autres médecins-conseillers au service de la province. Les autorités sanitaires locales se chargent d'assurer des services de dépistage et de diagnostic en collaboration avec les laboratoires d'hygiène publique, font des enquêtes épidémiologiques et travaillent à réprimer la tuberculose et les maladies vénériennes. Tous les ministères provinciaux de la santé organisent des programmes d'immunisation du public contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la variole et, dans la plupart des provinces, la rougeole.

Enseignement de l'hygiène.—Un des premiers soucis des services de santé provinciaux est de stimuler l'intérêt du public à l'égard des énormes besoins en matière d'hygiène. À cette fin, la plupart des ministères de la santé des provinces ont une division ou un service d'enseignement de l'hygiène que dirige un «éducateur hygiéniste» de profession employé à plein temps. Cette division met divers moyens matériels à la disposition des autres divisions du ministère de la santé, des organismes de santé locaux et des associations bénévoles. Une bonne partie de l'activité vise à réduire les habitudes préjudiciables à la santé telles que l'usage de la cigarette et l'usage abusif de l'alcool et d'autres drogues.

Laboratoires d'hygiène publique.—Toutes les provinces maintiennent un laboratoire central d'hygiène publique qui a ordinairement plusieurs succursales, en vue d'aider les médecins et les organismes sanitaires locaux à protéger la santé publique et à enrayer les maladies contagieuses. Les examens bactériologiques d'échantillons d'eau, de lait et d'aliments et les services de pathologie et de bactériologie diagnostiques sont les principales fonctions des laboratoires; les tests qu'ils font pour le compte des médecins et les hôpitaux sont de plus en plus nombreux. Les efforts déployés pour coordonner les services de laboratoire d'hygiène publique et ceux des hôpitaux et les mesures à prendre pour étendre ces services aux régions rurales figurent parmi les initiatives récentes.

Sous-section 2.—Services relatifs à certaines maladies ou invalidités

Hygiène mentale.—Les programmes de traitement des malades mentaux reposent sur trois genres d'établissements: l'hôpital psychiatrique, le quartier psychiatrique de l'hôpital général et la clinique locale d'hygiène mentale. Cependant, ces établissements sont de plus en plus interdépendants dans leur fonctionnement car le programme d'hygiène mentale vise une participation plus grande de la collectivité au problème psychosocial de la maladie mentale. Grâce à l'expansion soutenue des services psychiatriques dans les hôpitaux généraux et à l'ouverture de plusieurs hôpitaux psychiatriques destinés aux soins thérapeutiques internes de courte durée, aux services diurnes, aux services d'urgence et aux services externes, le traitement de la maladie devient plus accessible. L'aménagement de centres sociaux et d'ateliers protégés pour aider le malade mental à s'adapter à la société après sa sortie est attribuable aux efforts bénévoles de l'Association canadienne d'hygiène mentale et à la générosité de particuliers. Les hôpitaux pour malades mentaux continuent d'appliquer des programmes de ludothérapie et d'ergothérapie pour accélérer la guérison des malades.